

» sont l'apanage d'aucune sorte de Gouverne-
 » ment. Quand l'administration est sage, la
 » liberté se trouve au milieu de la Monarchie ;
 » & lorsque l'administration est partielle, la ty-
 » rannie regne dans les Républiques. . . . La
 » tyrannie est tout aussi à craindre dans les Ré-
 » publiques que dans les Monarchies, &c. »
 Ce mot de *liberté* est un terme dont on nous
 découvre ici l'abus aussi fréquent qu'ancien, &
 dont on fixe enfin le sens vrai & raisonnable.

Après ces justes observations, Mr. de Réal
 déclare qu'il croit le Gouvernement Monarchi-
 que, *à ne parler qu'en général, préférable aux
 autres sortes de Gouvernemens, comme le plus
 naturel & le plus ancien, & par conséquent com-
 me « le plus durable, & dès-là le plus fort &
 » le plus opposé à la division qui est le plus
 » grand fléau des Sociétés civiles. . . . On
 » n'est jamais plus uni & plus fort que sous un
 » Chef, parce que tout concourt, par la volon-
 » té d'un seul homme, au but du Gouverne-
 » ment. . . . La Monarchie peut s'aider de la
 » pluralité des bons conseils autant que les au-
 » tres formes de Gouvernement. . . . Le
 » Monarque a l'avantage de pouvoir prévenir
 » toujours, & n'être jamais prévenu. Une Ré-
 » publique qui attend tout du tems, le laisse
 » perdre ; pendant qu'elle délibère, le Monarque
 » attaque & exécute. » L'unité de la puissance
 suprême est la plus parfaite image du meilleur
 des Gouvernemens, le Gouvernement de la Pro-
 vidence : elle est la plus propre à maintenir la
 subordination entre tous les membres des grands
 Etats : sous sa main, *les ressorts de la Société
 sont plus simples.**

Dans ses grands périls, Rome avoit un Dicta-
 teur